

## LES PRATIQUES SPORTIVES EN MILIEU RURAL : FACTEUR DE DYNAMISME ET ELEMENT D'IDENTITE

Norbert Elias voyait dans le sport « un laboratoire privilégié pour réfléchir sur les rapports sociaux et leur évolution ». Dans le cadre d'un questionnement sur les pratiques du monde rural, ses représentations et ses dynamiques, la thématique sportive trouve donc sa place. Existe-t-il un sport rural aux caractéristiques précises ? S'oppose-t-il à son homologue urbain ? Est-ce que le sport rural connaît des évolutions ? La recomposition des campagnes peut-elle se lire à travers le prisme sportif ? Le sport est un objet d'étude particulièrement vaste et « tout chercheur qui [s'y] intéresse se heurte d'abord à un problème de définition » (J.P. Augustin, 2003). Cette contribution n'a pas pour objet de discuter une nouvelle fois de la bonne définition du sport. Quatre axes principaux guident cette contribution sans prétendre à l'exhaustivité. L'objectif est de souligner quelques éléments remarquables de la pratique en milieu rural en appuyant l'analyse sur l'exemple de deux disciplines majeures du panel sportif français, le football et le basket.

Les sports institutionnalisés peuvent être analysés grâce aux recensements annuels des associations et de leurs licenciés établis par les fédérations. Ces critères fondamentaux permettent de mettre en évidence de premières différences notables entre les pratiques sportives des entités rurales et urbaines. Mais, le sport ne peut se résumer à cet aspect quantitatif. Les recensements fédéraux ne fournissent aucun renseignement sur la pratique elle-même. Le deuxième point s'efforce donc, à partir des niveaux de compétition, de réfléchir sur les conceptions, les ambitions, les valeurs mises en avant par les clubs. Le club et ses licenciés peuvent donc être lus comme un système ouvert sur son environnement communal et social dont les finalités diffèrent. De la compétition à l'activité ludique, les clubs déclinent une gamme complète de pratiques sportives. Ces deux extrêmes n'en sont pas pour autant opposés, ils contribuent chacun à construire la richesse et la diversité sportive tout en étant en interaction. Les associations sportives ne se limitent pas aux frontières communales. Le troisième point pose un regard sur la perméabilité de l'entité communale dans la pratique sportive. Enfin, l'activité contribue, par ses différents aspects, à composer une identité rurale. Les valeurs véhiculées par le sport et symbolisées par le club ont des résonances dépassant le simple cadre de l'activité physique pour s'affirmer dans la commune entière. Les évolutions de cette identité, de ses espaces de référence sont des indices des mutations du monde rural.

L'espace d'étude retenu pour cette étude est l'une des régions les plus sportives de France, les Pays de la Loire. La définition des espaces à dominante rurale correspond au découpage de l'INSEE<sup>1</sup>. 60 % des communes et 30 % des habitants de la région sont alors concernés.

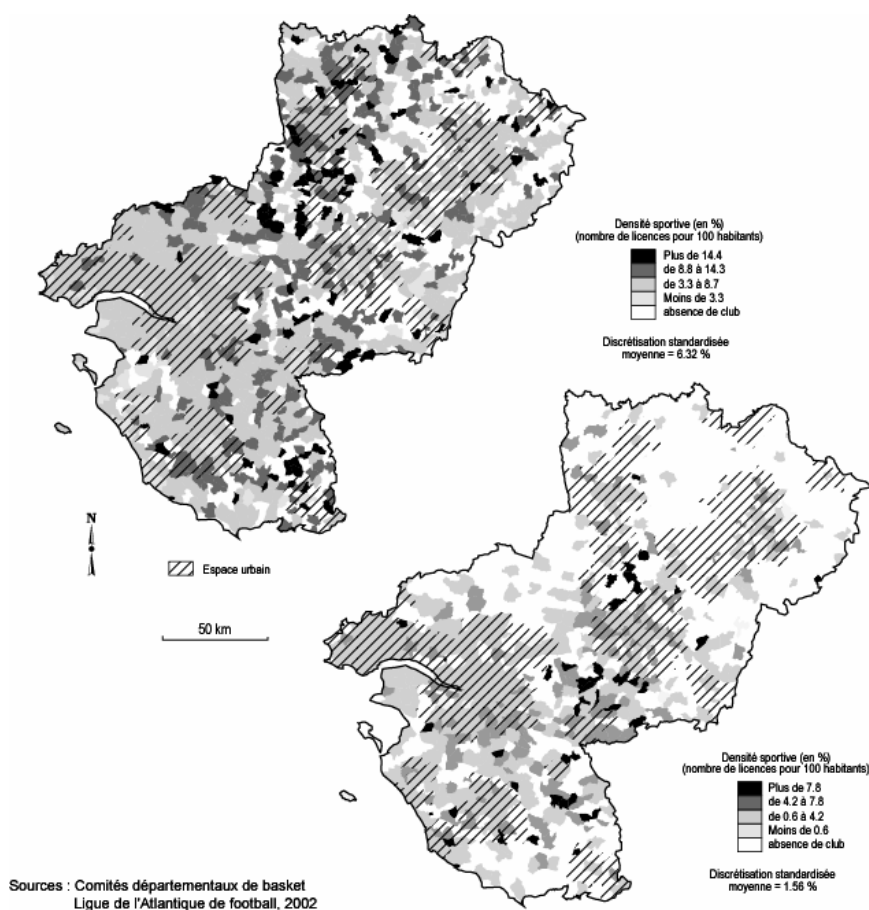
---

<sup>1</sup> Ce découpage distingue les aires urbaines, les communes multipolarisées, composant les espaces à dominante urbaine en se fondant sur le nombre d'emplois. Les espaces à dominante rurale se définissent par opposition à ces premiers. Pour plus de précisions : <http://www.insee.fr>

## 1. Des pratiques rurales intenses

L'enquête menée en 2000 par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), aujourd'hui ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, note que « les ruraux sont tout autant « sportifs » que les « urbains » : 81% des premiers déclarent pratiquer des activités physiques et sportives contre 84% des habitants des zones urbaines »<sup>2</sup>. Ces chiffres, même s'ils résultent d'une conception très large du sport<sup>3</sup>, témoignent de l'importance des pratiques sportives à la ville comme à la campagne. Disciplines extrêmement populaires, le football et le basket sont les deux premiers sports collectifs en France en nombre de licenciés. Dans les Pays de la Loire, le football compte environ 150 000 licenciés dont 40 % pratiquent en milieu rural. Le basket présente un visage similaire puisque la campagne concentre 35 % des 53 500 licenciés régionaux.

Carte 1. Taux de pénétration du football et du basket dans les Pays de la Loire



<sup>2</sup> L'enquête considère comme ruraux, « les habitants des agglomérations de moins de 2000 habitants ».

<sup>3</sup> Conçue par le ministère de la Jeunesse et des Sports, cette enquête a été menée par téléphone auprès d'un échantillon de 6 526 personnes représentatif de la population âgée de 15 à 75 ans révolus. La question posée était : « avez-vous exercé une activité physique ou sportive au moins une fois dans l'année ? », Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2002, *Les pratiques sportives en France*, p.20

Les associations dédiées à ces pratiques sont essaimées sur l'ensemble du territoire régional. Dotées d'un nombre de licenciés moyens comparables (120 pour le football, 95 pour le basket), les clubs sont plus nombreux en ville qu'à la campagne par le simple jeu de la démographie. Pourtant, ces disciplines sont particulièrement présentes en milieu rural. Le calcul des taux de pénétration corrige l'effet de taille et met en évidence l'importance de ces disciplines dans les petites communes (carte 1). Jean Praicheux et Daniel Mathieu avancent comme explication à cette plus forte intensité de pratique en milieu rural le fait que « *non seulement le football est la seule possibilité de pratique sportive dans la plupart des cas, mais il est aussi l'une des principales distractions extérieures.* » (1984).

Au delà de 1 000 habitants pour le football et 2 000 habitants pour le basket, la majorité des communes possèdent un club. Cependant, ces populations minimales nécessaire à l'apparition d'une association ne permettent, la plupart du temps, qu'une mono-activité. L'absence d'une offre sportive (et associative) diversifiée incite alors les individus à se diriger vers le football et le basket, sports traditionnels, qui concentrent l'intérêt des communes et rassemblent les amis et les proches. Ce panel restreint se retrouve dans les installations et équipements sportifs qui se résument le plus souvent aux terrains de grands et petits jeux. Le football et le basket sont les premières disciplines collectives à apparaître dans les communes. Le football et le basket sont fortement ancrés dans le paysage rural. Que ce soit par tradition ou à défaut de concurrence, ces disciplines constituent des éléments récurrents des communes.

## **2. Des pratiques rurales modestes mais conviviales**

Les fédérations de chaque discipline organisent les compétitions par niveaux de compétitions (les divisions) et répartissent les équipes de même niveau par groupes (les poules). Cette organisation hiérarchique du sport, de l'élite aux championnats départementaux permet de mettre en évidence des écarts de pratique entre la ville et la campagne. Le milieu rural se caractérise par une pratique de niveau modeste. Les clubs disputent exclusivement les championnats départementaux et régionaux. Les exigences des compétitions de niveau supérieur, qu'elles soient sportives, financières ou sécuritaires, sont des discriminants importants pour les petites communes. Mais, peut-être plus que l'indice d'une limite quelconque, l'importance de clubs de niveau modeste peut être lue comme le reflet d'une conception du sport. « *A proximité de la périphérie nantaise l'Espoir Sud Loire souhaite se faire un nom tout en exploitant les richesses humaines et sportives des «petits clubs de campagne» dont elle est l'émanation.* ». Cette phrase affichée en évidence sur le site internet d'un club de football témoigne parfaitement de l'état d'esprit de nombre de « petits clubs de campagne ». La mise en exergue des valeurs humaines et sociales du sport fait écho au slogan du comité national Olympique et Sportif (CNOSF) : « mon club, c'est bien plus que du sport »<sup>4</sup>. Le club dépasse sa finalité première d'encadrer une pratique et s'affiche comme un lieu de rencontre et d'échanges, un vecteur de lien social. Les adhérents ne viennent pas y chercher simplement une pratique sportive. Pourtant, ces associations ne doivent pas être considérées comme des structures de loisirs. La compétition y existe et la volonté de gagner toute aussi forte que dans n'importe quel club. Mais leur organisation et leur fonctionnement témoignent d'une approche de la pratique sportive particulière. Les limites entre les pratiques ludiques et agonales sont ténues et mouvantes. L'un des indices les plus pertinents est sans doute le « laisser-faire ». Les clubs

---

<sup>4</sup> Le CNOSF a lancé une campagne de promotion importante (plusieurs centaines de spots sur les grandes radios nationales, plus d'un million de dépliants, affiches et affichettes diffusées) du sport en club en 1998 et en 2001.

privilegiant un sport convivial affiche une relative passivité dans leur fonctionnement. Il n'y existe pas de politiques structurées et volontaristes de recrutement de joueurs ou de démarchage auprès de sponsors. Les subventions municipales représentent la majeure partie des moyens financiers et les adhésions se font par affinité et relations. L'organisation des clubs offre également quelques indications. L'omniprésence du bénévolat et des acteurs « multi-casquettes » (entraîneurs/joueurs, président/entraîneurs) sont autant de signes d'une pratique plus ludique que compétitive. Le jeu des promotions/relégations se fait alors sur une ou deux divisions, les périodes fastes succèdent aux années plus difficiles sans que le fonctionnement du club ne soit réellement modifié. L'identification de ces clubs est délicate mais, de façon générale, « *la dimension sportive ou d'exercice physique est évoquée de la même façon (à la ville et à la campagne), tandis que celle de plaisir ou de loisir apparaît légèrement supérieure à la campagne* » (MJS, 2002). Ces équipes ont à cœur de gagner, elles recherchent une pratique de qualité mais ne fonctionnent pas avec pour objectif principal les succès et les promotions sportives. Bien sûr, l'ensemble des clubs ruraux ne correspond pas à ce seul modèle et, il existe différents degrés dans cette distinction.

Le sport rural ne s'oppose pas simplement au sport urbain. La vision d'un sport urbain compétitif et d'un sport rural ludique est inexacte, ne serait-ce que parce que des clubs à dominante conviviale existent en ville. Les pratiques des deux entités se nourrissent l'une l'autre. Le sport urbain bénéficie de l'apport de nombreux adhérents issus à l'origine de clubs ruraux qui s'installent en ville durant le trajet de vie (études, emplois, etc.) ou par volonté de pratiquer à un niveau supérieur alors que les associations de campagne proposent des répliques des disciplines urbaines plus complémentaires que contraires.

### **3. Des pratiques rurales ouvertes et complémentaires**

Les clubs ne sont pas des systèmes fermés, ils échangent avec leur environnement. Les flux peuvent prendre de multiples formes (subventions, partenariats avec la commune ou des partenaires privés, spectateurs, instances sportives, etc.), les licenciés (joueurs, entraîneurs, dirigeants) sont les principaux. Les calculs des seuils d'apparition et des taux de pénétration sont importants mais présentent pour principale limite de se fonder sur la seule population de la commune de l'association. Or, de nombreux pratiquants résident dans les communes alentours. La mobilité induite par les pratiques ne peut être ignorée et il convient de s'intéresser au lieu de résidence des licenciés. Ces informations, non fournies par les statistiques fédérales, montrent un visage différent de la réalité sportive en milieu rural. Les clubs de basket de la Loire-Atlantique, premier département français en nombre de licenciés, servent de support à cette analyse. L'origine des licenciés est, en majeure partie, communale mais, l'apport des communes avoisinantes est constant.

Sur l'ensemble des clubs de basket de Loire-Atlantique, en moyenne, un quart des licenciés ne réside pas dans la commune où ils pratiquent et proviennent de six communes différentes. Cet apport est d'autant plus important que le niveau de jeu s'élève. Il est également intéressant de remarquer que la moitié de ces joueurs ne pratiquant pas dans leur lieu de résidence dispose pourtant d'un club dans leur commune. Ainsi, il apparaît que l'offre sportive simple ne suffit pas à expliquer l'adhésion des individus à une association. Il existe d'autres facteurs capables d'attirer les pratiquants malgré des déplacements, des coûts et des durées plus importantes. Parmi ces derniers de nombreux proviennent d'espaces urbains. Les échanges entre l'urbain et le rural sont également vrais dans le sens inverse. Ainsi, les habitants des espaces urbains viennent parfois pratiquer dans des associations sises en milieu rural.

De plus, le sport en milieu rural n'est pas autonome et est influencé par l'existant alentours. Qu'il s'agisse du rôle d'entraînement de clubs de haut niveau ou de la mise en place d'une offre complète, le sport rural et le sport urbain sont en interaction. Les déplacements des pratiquants qui n'adhèrent pas à l'association la plus proche peuvent trouver leur explication dans le type de pratique proposée. La volonté de disputer des championnats de niveaux plus élevés ou, au contraire, le souhait de «s'entretenir» tout en s'amusant sont des facteurs qui ne doivent pas être négligés. Les exigences, de plus en plus strictes à mesure que le niveau s'élève (nombre d'entraînements, distance à parcourir pour les matchs dominicaux, etc.) font que la proximité n'est pas le seul élément dans le choix du club. Les effets d'entraînement génèrent la mise en place de zones d'importantes pratiques. Le meilleur exemple dans la région des Pays de la Loire est celui de la périphérie choletaise. Dotée d'un club de basket du plus haut niveau, la ville du Maine et Loire se situe au cœur d'une véritable «poche» de basket. Au sein de cette zone<sup>5</sup>, les seuils démographiques d'apparition s'abaissent. Dès 500 habitants, 40 % des communes possèdent une association de basket (15 % pour l'ensemble des Pays de la Loire), le taux s'élève à 70 % au delà de 1 000 habitants (41 % dans la région). Ce phénomène montre la cristallisation des intérêts autour d'une discipline phare. La pratique urbaine déteint sur le milieu rural.

#### **4. Des pratiques porteuses d'identité**

Tous ces éléments concourent à doter le sport d'une valeur identitaire. Le sport dans son organisation témoigne d'une identité rurale. Le club représente la commune et les victoires, à quelque niveau que ce soit, sont vécues comme un succès de la collectivité. Cet engouement autour du club et de l'équipe fanion est d'autant plus fort que les communes à dominante rurale ne proposent pas des panels de disciplines très diversifiées.

L'émulation populaire autour du club est due, pour une part importante, à son passé. «*Dans une discipline soucieuse des hauts faits, d'événements marquants et d'exploits ressassés...*» (Ravenel, 1997), l'ancienneté est un facteur incontournable d'une construction identitaire. L'œuvre des patronages, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, a ancré ces disciplines dans les villes et villages. «Le football pour les garçons et le basket pour les filles» en fut, pendant de nombreuses années, le leitmotiv et même si aujourd'hui ces oeuvres ont disparu et ne résonnent plus que dans certains noms d'association («Saint-Pierre, Saint Médard, L'immaculée de Saint-Nazaire, La vaillante, etc.), leurs empreintes sont encore fortes. Les liens qui unissent les communes à leurs associations doivent leur puissance à cette ancienneté. Toutefois, ce processus d'identification communautaire (Augustin et Pociello, 1988) évolue en même temps que le milieu rural lui-même. L'intensification des rapprochements entre clubs peut être perçue comme une conséquence de l'évolution des populations rurales. L'enquête réalisée en 2002 par le Conseil général de la Loire –Atlantique note que «le football est le sport où 78 % des clubs recensés ont des effectifs tels, qu'ils leur est nécessaire de s'allier avec le voisin. La fusion est aujourd'hui très minoritaire puisqu'elle ne se situe qu'à 15 % des clubs, pour 63 % d'entente. Cette option semble donc la solution médiane. Elle permet de sauvegarder une identité locale sans pour autant refuser l'apport partiel du voisin dans une entente contractuelle et active». Dans le cas du basket, 37 % des clubs ont choisi de s'associer. Ce chiffre étonnant mériterait d'être précisé. Il permet de faire l'hypothèse que l'arrivée des nouvelles populations, à l'attachement communal moindre, favorise le rapprochement avec les voisins. Les derbys perdent de leur vitalité. Une question issue de la même enquête montre que

---

<sup>5</sup> Cette zone est constituée des communes régionales comprises dans une aire de 30 km autour de la ville de Cholet.

ce recours trouve sa raison d'être dans la survie plutôt que dans l'ambition sportive en accord avec l'adage populaire qui veut que « l'union fasse la force ». En effet, à la question « *dans les trois ans à venir, la priorité de votre club devrait se situer... ?* », trois-quart des clubs déclarent « *rechercher un développement durable et autonome* ». L'entente et la fusion sont des obligations et non un choix en vue d'ambitionner une accession à de meilleurs niveaux de pratiques. De fait, ces nouvelles associations deviennent les représentantes d'espaces plus vastes et les références communales disparaissent des appellations des clubs. A titre d'exemple, l'Espoir Corseptin a fusionné avec le Sporting Club Paimblotin, le voisin, en 1994 pour devenir le Football Club de l'Estuaire.

Le développement des actions menées par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) (gestion des équipements, animation sportive, etc.) doublé du rapprochement de nombreux clubs sont peut être les prémices de l'avènement d'une pratique sportive à cette nouvelle échelle.

### **Conclusion**

Le sport rural se caractérise donc par une pratique, de niveau modeste, fortement implantée dans l'espace et largement tournée vers les valeurs humaines du sport. L'évolution du milieu rural semble faciliter le phénomène des ententes et des fusions et ainsi, va dans le sens de l'intercommunalité. Les petites communes, malgré les difficultés d'audience et de survie de leurs associations, demeurent très attachées à leurs clubs mais le renforcement de la coopération intercommunale soutenue par la loi de 1999 et la mise en place du schéma des services collectifs du sport dans le cadre de la LOADDT sont susceptibles d'être le point de départ d'une profonde mutation du paysage sportif du milieu rural en le dotant de moyens nouveaux et accrus. Ces grandes caractéristiques ne suffisent pas à appréhender la richesse de la pratique sportive en milieu rural. De nombreux autres points pourraient apporter à l'intelligibilité du phénomène (âge moyen des licenciés, date de création des associations, durée moyenne d'existence, etc.)

A l'heure actuelle, une nouvelle dimension sportive apparaît avec l'émergence des pratiques auto organisées. Pratiquées en toute liberté, sans licence, sans calendrier ni règlement régis par des instances officielles, ces sports, notamment ceux dit de « pleine nature » constituent une potentialité de développement pour le milieu rural. Le surf, la voile, la spéléologie, le cyclisme, la randonnée, etc. trouvent, dans le milieu rural, une qualité de pratique qui fait défaut aux espaces urbains. La campagne peut alors s'ériger en espace d'offres de pratiques pour un public urbain et rural. « Au modèle de socialisation locale fondé sur le recrutement de proximité et l'identification communautaire se substitue une territorialisation plus floue liée à la mobilité et à la promotion d'une société de consommation individuelle » (J.P. Augustin, 2003). Les aménités locales des petites communes rurales représentent, dans le contexte actuel d'un retour à l'environnement, des atouts à ne pas négliger. Les pratiques sportives en milieu rural sont dynamiques et voient aujourd'hui l'arrivée de nouvelles possibilités de développement.

## **Bibliographie :**

AUGUSTIN J.P., 2003, *Le sport et ses métiers. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux d'une professionnalisation*, La Découverte, les métiers du social, 152 p.

AUGUSTIN J.P., POCIELLO C., 1988,

Conseil général de Loire-Atlantique, 2002, *Enquête sur les clubs et les pratiques sportives en milieu rural*, Avril.

GALLAND O., LAMBERT Y., 1993, *Les jeunes ruraux*, INRA, L'Harmattan, 253 p.

Ministère des Sports, INSEP, 2002, *Les pratiques sportives en France ; résultats de l'enquête menée en 2000*, 226 p.

MATHIEU D., PRAICHEUX J., 1984, Chronique comtoise : le football en Franche-Comté, approche géographique générale, In *La revue géographique de l'Est*, tome XXIV, n°4, p. 289-305

RAVENEL L., 1997, *La géographie du football en France*, PUF, 143 p.